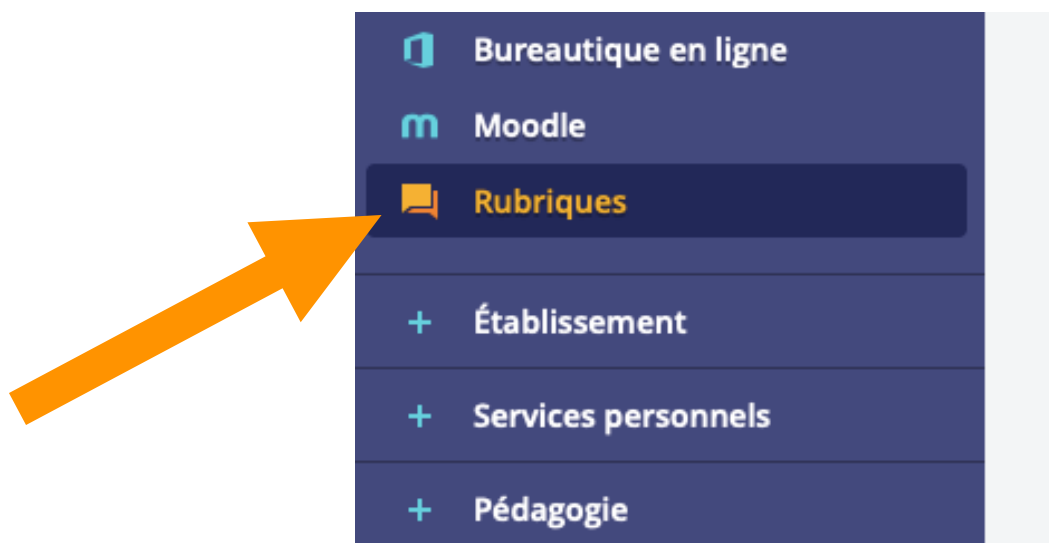
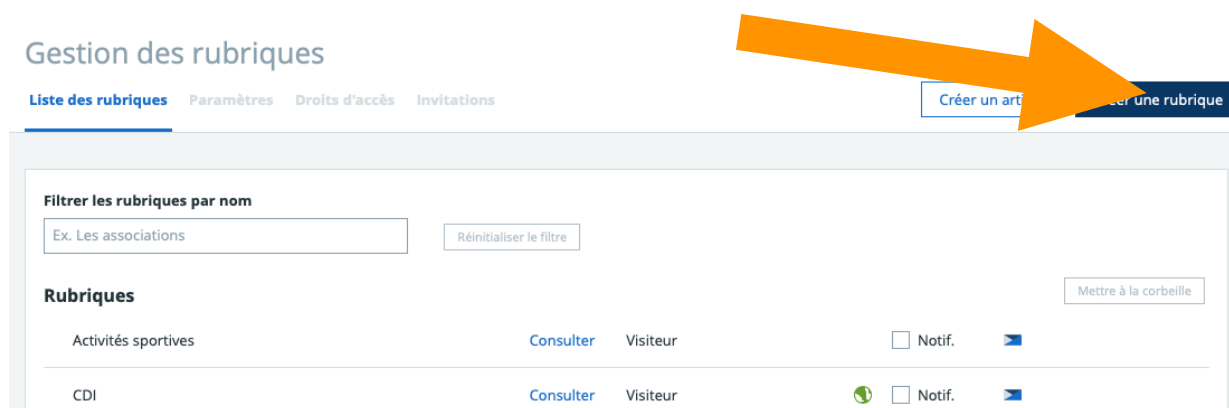


CREATION D'UNE GALERIE VIRTUELLE SUR MON BUREAU NUMERIQUE



Cliquez sur « rubriques » en haut à gauche de votre écran

Choisissez « Créer une rubrique » en haut à droite afin de créer votre galerie virtuelle



IMPORTANT : VOUS DEVEZ VÉRIFIER AUPRÈS DE VOTRE RÉFÉRENTICE QUE VOUS AVEZ LES DROITS POUR CHOISIR L'EMPLACEMENT

SINON, DEMANDEZ LUI DE SE CHARGER DE CRÉER L'ESPACE AFIN DE POUVOIR ALIMENTER CETTE GALERIE PAR LA SUITE

Vous pouvez choisir les différentes options concernant la publication de votre galerie, ici, le choix s'est porté sur le blog.

[Retour à la rubrique](#)

Intitulé
GALERIE VIRTUELLE

Droits d'accès
 Rubrique publique
 Rubrique privée [Consulter les droits d'accès](#)

Services actifs
Blog | Agenda | Forum | Chat | Dossiers | Pad | Liste de diffusion
 Activer le flux RSS

Page d'accueil
Service Blog

Catégories disponibles
Choisir une valeur


Les travaux de vos élèves s'afficheront sur la page du **blog** correspondant

Accroche
Titre de l'article (*)
METTRE EN LIGNE UN ARTICLE

Résumé
Comment publier une galerie d'images à l'intérieur d'un article du blog?
250 caractères maximum

Illustration ?
Capture d'écran 2020-10-28 à 12.32.41.png
229.98 ko [Supprimer](#)

Contenu



Lors de la création d'un article, choisir un titre, une phrase d'accroche, éventuellement une image d'illustration qui figurera sur la liste des articles

Ensuite, dans la barre d'outils, vous pouvez choisir les différents éléments qui composeront votre article



Vous pouvez, via cette icône intégrer une galerie pour faire défiler des images à l'intérieur de votre blog. Pour cela, vous devez avoir le rôle de gestionnaire de la rubrique associée.

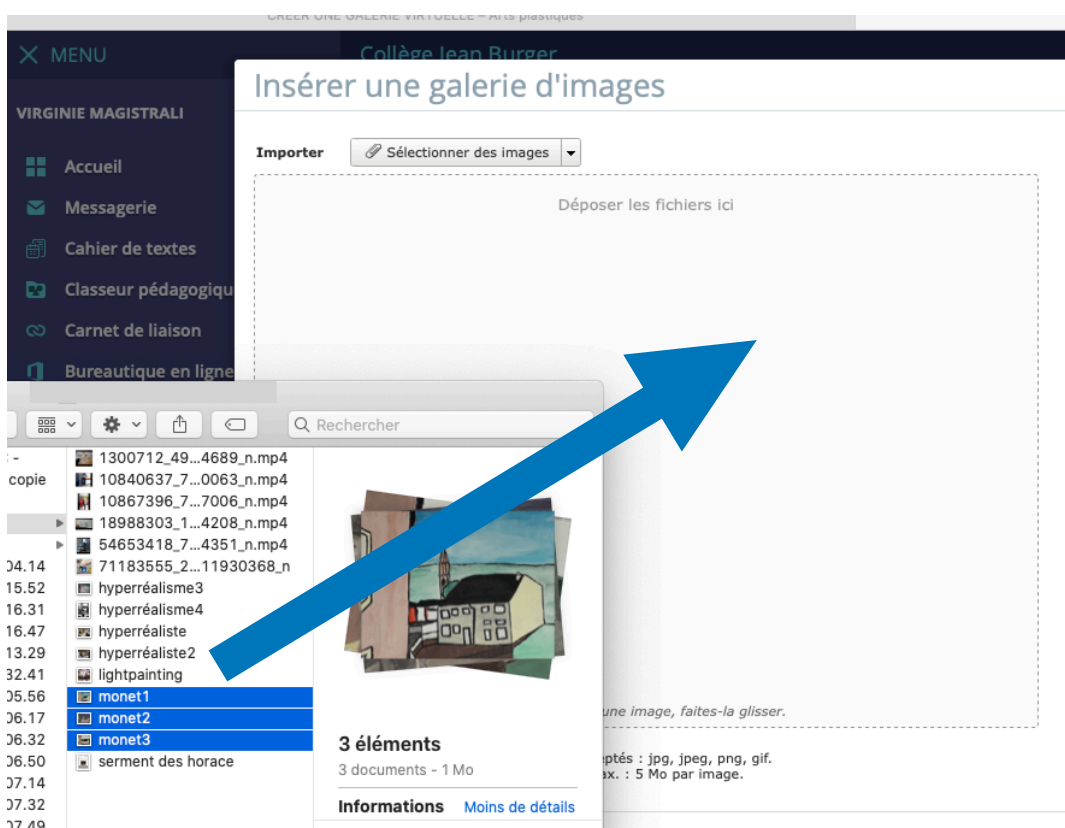
Il est possible de choisir les images sur son ordinateur ou depuis son porte-documents.

Les images sélectionnées doivent être au format GIF, GIF animé, JPEG, PNG et sont importées en taille réelle. Par défaut, le nombre maximum d'images est fixé à 50.

Vous pouvez sélectionner vos fichiers depuis votre ordinateur ou votre porte-documents ou alors faire le choix de glisser-déposer les images dans la zone prévue à cet effet.

Vous pouvez visualiser chacune de vos images en miniature sur cette même zone.

Ensuite, vous avez la possibilité de modifier l'ordre des photos de la zone d'import, par glisser-déposer.



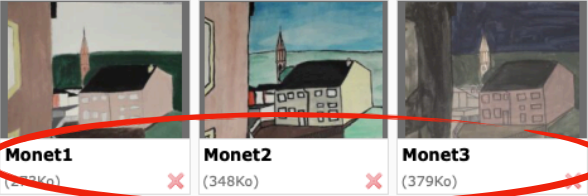
Glisser les fichiers par groupe plutôt que de cliquer sur « sélectionner des images », vous gagnerez du temps

Renommez vos fichiers si besoin, choisissez une durée d'affichage

Insérer une galerie d'images

Importer

Déposer les fichiers ici



Monet1 (275Ko) Monet2 (348Ko) Monet3 (379Ko)

Pour déplacer une image, faites-la glisser.

Fichiers acceptés : jpg, jpeg, png, gif.
Taille max. : 5 Mo par image.

Caractéristiques de la galerie ?

Titre

Alignement

Diaporama

Durée par photos (en s.)

Titre : la taille maximale est fixée à 255 caractères. Ce titre apparaîtra sur l'album ainsi que dans le bandeau lors d'un affichage en mode diaporama ou en plein écran.

Alignement : permet de sélectionner la place de la galerie au sein de l'article.

Centré : valeur par défaut. La galerie est alignée selon le paramétrage défini par l'utilisateur dans l'éditeur de contenu. Il n'y a pas de texte ajouté à côté de la galerie.

Gauche : la galerie est alignée à gauche et le texte s'appuie contre celle-ci

Droite : la galerie est insérée dans la marge de droite contre laquelle s'appuie le texte.

Durée d'affichage : permet de définir l'affichage par image, dans le cas du visionnage en mode diaporama.

Si l'utilisateur est gestionnaire de sa rubrique, il peut alors définir ces caractéristiques pour une galerie insérée dans un encadré de rubrique.

L'utilisateur visualise les fichiers importés et en cours d'importation dans la zone dédiée sur la popin. Une barre de progression lui permet de connaître l'avancement du chargement des photos.

Une fois un import effectué, l'utilisateur conserve la possibilité de sélectionner de nouvelles photos, quelle que soit leur source, et de les importer. Elles s'afficheront également dans la zone d'import à la suite des premières.

Dans un article de blog, le nombre maximum de galeries d'images est fixé par défaut à 10. Dans l'encadré de rubrique, ce nombre est fixé par défaut à 3.

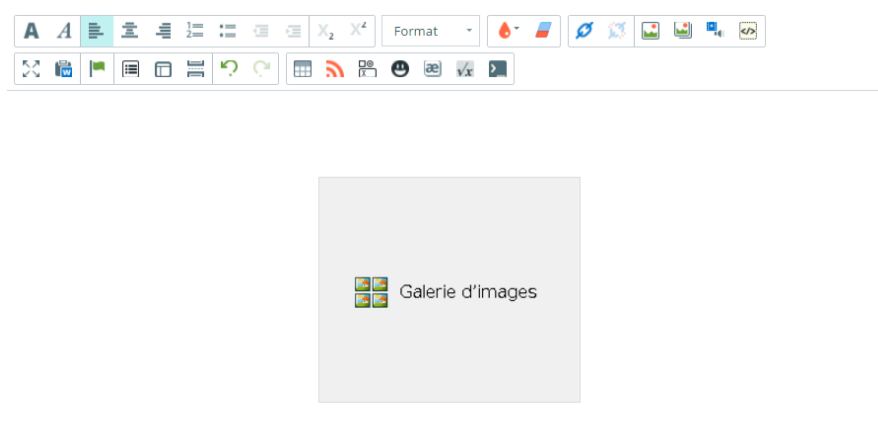
La validation de la galerie d'images ne peut se faire uniquement si toutes les images ont été importées entièrement.

Attention, si l'utilisateur fait le choix d'annuler sa galerie d'images, l'écran de création se ferme complètement.

Les images ne sont pas redimensionnées au moment de la création, donc en cas d'images volumineuses, pour un affichage optimal, il ne faut pas hésiter à :

augmenter le nombre d'images stockables dans la rubrique hébergeant la galerie
réduire le délai d'affichage de l'image pour l'utilisateur lors de la consultation de la galerie

Lorsque la création de la galerie est validée, le pictogramme représentant la galerie d'images est visible dans le corps de l'article.



L'utilisateur peut saisir du texte avant et après l'insertion de la galerie, il peut également insérer une seconde galerie d'images, indépendante de la première.

Lorsqu'il clique sur le bouton Valider, l'article est enregistré et la galerie d'images est stockée au sein de l'article. La galerie d'images n'est pas accessible depuis un autre article, l'ordre des photos est sauvegardé pour l'affichage.

Consulter une galerie d'images

Un utilisateur qui lit un article de blog ou le contenu d'un encadré de rubrique peut consulter les images qui y sont insérées.

Pour y accéder, il clique sur la page de garde de la galerie qui affiche sur le bandeau en bas de l'image :

le titre de l'album

le nombre d'images de l'album

La galerie s'affiche et l'utilisateur peut faire défiler les images en cliquant sur les boutons curseurs affichés de part et d'autre de chaque image.

La navigation au sein de l'album peut également se faire par le biais des flèches du clavier.

Pour chaque image de la galerie, un bandeau haut affiche le titre de la galerie ainsi que le nombre de photos la constituant.

Le titre de l'image (s'il a été renseigné au moment de la création de la galerie) ainsi que le numéro de l'image par rapport au nombre total de l'album sont mentionnés en bas de la popin.

Les bandeaux disparaissent après un temps d'inactivité.

Pour faire apparaître de nouveau les bandeaux et boutons, l'utilisateur a le choix entre bouger sa souris ou utiliser son clavier.

Cette fonctionnalité est valable pour l'ensemble des articles / pages créés depuis une rubrique, y compris la page d'accueil d'une rubrique si l'utilisateur a bien le droit de les consulter.

Consulter une galerie d'images en mode plein écran

Il est possible de consulter une galerie d'images en mode "grand format", en cliquant sur l'icône ad hoc.



Pour quitter le mode plein écran, deux possibilités : en cliquant sur le bouton permettant de fermer l'écran ou en appuyant sur "Echap".

Consulter une galerie d'images en mode diaporama

Un utilisateur qui lit un article de blog ou le contenu d'un encadré de rubrique peut consulter les images qui y sont insérées en mode diaporama.

Pour y accéder, il clique sur la page de garde de la galerie.

L'utilisateur peut lancer le mode diaporama en cliquant sur le bouton "Play". Il peut lancer le diaporama également s'il est passé en mode plein écran.

Le diaporama se lance depuis l'image sur laquelle il a cliqué.

Chacune des images est affichée pendant une durée définie sur la galerie.

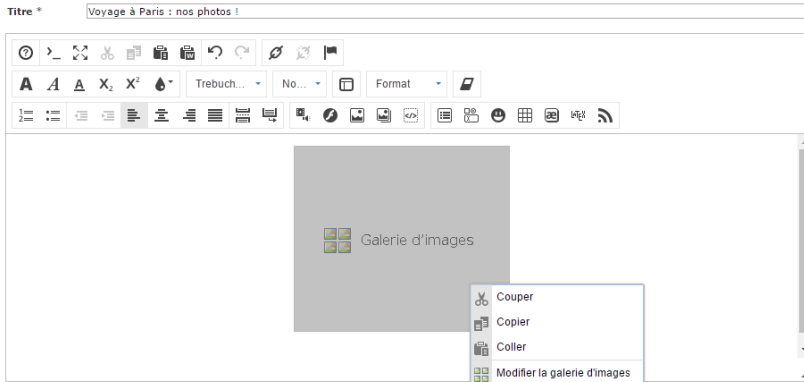
Il est possible de mettre en pause le diaporama à l'aide d'un bouton pause mais aussi de passer à une autre image manuellement.

Pour quitter ce mode, deux possibilités : en cliquant sur le bouton permettant de fermer l'écran ou en appuyant sur "Echap".

Modifier une galerie d'images

Il est possible de modifier une galerie d'images déjà créée afin d'en changer l'affichage, de changer les images, modifier une légende ou encore leur ordre d'affichage.

Un utilisateur peut accéder à l'édition d'une galerie lorsqu'il se trouve en mode édition d'un article ou d'un encadré, en sélectionnant la galerie et en cliquant sur l'icône adéquate ou en faisant un clic droit sur l'icône représentant la galerie puis en sélectionnant "Modifier la galerie d'images" ou en double-cliquant sur l'icône représentant la galerie.



Les actions de modifications possibles sont les suivantes :

Ajouter ou supprimer une ou plusieurs images

Déplacer une ou plusieurs images au sein de la zone d'import Modifier la légende d'une ou plusieurs images

Modifier chacune des caractéristiques de la galerie.

Supprimer une galerie d'images

Pour supprimer une galerie d'un article ou d'un encadré de rubrique, il est nécessaire d'avoir à minima le rôle "rédacteur".

En mode édition, il peut supprimer une galerie en la sélectionnant puis en cliquant sur la touche "Suppr" ou "Efface".

L'icône représentant la galerie dans le mode édition de mon article / encadré disparaît.

La suppression de la galerie d'images implique qu'à la validation de l'article, les images de la galerie sont également supprimées.